

NE METTEZ PLUS JAMAIS CECI :



DANS UN BAC à ORDURES MENAGERES

Début janvier, **un accident grave** s'est produit avec l'explosion d'une bonbonne d'hélium de ce type, lors de son écrasement dans la benne du camion de ramassage des OM. **UN AGENT A ETE BLESSE !**

Les bonbonnes ne doivent pas non plus être déposées dans les bennes dédiées aux ferrailles dans les déchetteries. Quand elles sont complètement vides, plusieurs solutions existent :

- Certains magasins qui vendent des bonbonnes d'hélium peuvent les reprendre vides, il convient de se renseigner auparavant ;
- Les bonbonnes peuvent aussi être déposées chez les ferrailleurs, il convient toutefois de se renseigner avant sur les conditions applicables.